



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération
Département du pilotage de la mobilité
78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de service

SG/SRH/SDCAR/2025-785

04/12/2025

Date de mise en application : 04/12/2025

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 0

Objet : Calendrier du cycle de mobilité du printemps 2026

Destinataires d'exécution

Administration centrale
Services déconcentrés
Etablissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles
Etablissements d'enseignement supérieur agricole
Etablissements publics sous tutelle
RAPS

Destinataires d'information

Organisations syndicales

La présente note rappelle les principales échéances du calendrier de la mobilité du printemps 2026

ÉTAPES	DATES
Publication des postes sur le site ministériel "Rejoignez-nous" https://recrutement.agriculture.gouv.fr/ et sur la plateforme numérique "Choisir le service public" https://choisirleservicepublic.gouv.fr/	Vendredi 27 février
Date limite de candidatures pour tous les agents (externes et internes au MASA)	Mardi 31 mars
En prévision des republications de postes, les structures recensent les postes vacants sans candidat	Dès le 1er avril
Communication par les structures aux MAPS des dossiers de mobilité des candidats externes sélectionnés	Jusqu'au jeudi 16 avril
Enregistrement dans Agorha par les MAPS des candidatures externes présélectionnées par les structures	Jusqu'au mardi 21 avril
Enregistrement dans Agorha des avis du directeur de départ	Du mercredi 1er avril au lundi 20 avril
Enregistrement dans Agorha des avis et classement par le directeur d'arrivée	Du mercredi 1er avril au mardi 21 avril
Enregistrement dans Agorha des avis MAPS sur les candidatures des agents retenus par les structures recruteuses	Du mercredi 22 avril au lundi 27 avril
Communication aux candidats du classement individuel réservé par la structure recruteuse <i>Cet avis ne présage en rien la décision finale de l'administration</i> La motivation est communiquée sur demande expresse de l'agent auprès de la structure recruteuse	Mardi 28 avril
Réunion décisionnelle n°1	Mercredi 10 juin
Publication des résultats de la réunion décisionnelle n°1 sur le site ministériel "Rejoignez-nous" rubrique "Rejoindre le ministère" et "Postulez à nos offres et consultez les résultats des mobilités" onglet "Je consulte les résultats de la mobilité (générale et fil de l'eau)"	Lundi 15 juin (fin d'après-midi)
Réunion décisionnelle n°2	Vendredi 26 juin
Publication des résultats de la réunion décisionnelle n°1 sur le site ministériel "Rejoignez-nous" rubrique "Rejoindre le ministère" et "Postulez à nos offres et consultez les résultats des mobilités" onglet "Je consulte les résultats de la mobilité (générale et fil de l'eau)"	Mardi 30 juin (fin d'après-midi)
Date de prise de poste de principe	1^{er} septembre - décalage possible jusqu'au 1^{er} novembre. Possibilité de prise de poste anticipée s'il y a accord formalisé des services d'origine, d'accueil, de l'agent et du service des ressources humaines (SRH).

*Pour la ministre, et par délégation,
La cheffe de service des ressources humaines*

Flora CLAQUIN